

FICHE INFIRMERIE

Communicable aux secours (pompiers, SAMU...)



NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

DATE D'ENTREE :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté, la famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

☎ NUMEROS DE TELEPHONES

Mère : Nom : N° portable :	Père : Nom : N° portable :
Autre personne : (susceptible de prendre en charge votre enfant si vous êtes injoignable) :	
Lien avec l'élève : Nom : N° tel :	

Si votre enfant suit un traitement médical régulier ou ponctuel, merci de déposer à l'infirmerie le duplicata de l'ordonnance ainsi que les médicaments. Merci d'indiquer tous renseignements concernant la santé de votre enfant susceptible d'être utiles aux secours en cas d'urgence (allergies, traitement en cours, précautions à prendre...) :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(À découper et à remettre au chef d'établissement à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire sous enveloppe cachetée)

Fiche à compléter uniquement si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Allergique
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Nom, Prénom responsable légal :

N° Tel :

- Maladie(s) dont souffre l'enfant :
- Traitement(s) :
- Médecin prescripteur :
- Observations :

Merci de prendre contact avec l'infirmière scolaire dès la rentrée de votre enfant pour la mise en place du dossier (01.64.29.08.20).

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n° 2003 — 135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.